

COMPTE RENDU CHS-CT DU 6 NOVEMBRE 2014

L'ordre du jour :

- Point d'exécution du budget 2014.
- Plan Annuel de Prévention (PAP) 2014.
- Conditions d'installation et d'équipement des CID.
- Point sur les visites médicales des CID excentrées.
- Registres Santé et Sécurité au travail.
- Bilan du stage sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) de septembre 2014.
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Les responsables des ESI de Clermont-Parlette, Clermont-Guichard et Limoges étaient présents.

Étaient excusés : le responsable de l'ESI Nevers, M Espinat (ISST) et le docteur Lescher (médecin référent de la DISI).

Comme le CHSCT avait lieu sur le site de Limoges, le médecin de prévention du département 87 a été invité et plusieurs fois « relancé » par la direction pour assister à la réunion.

Il n'a pas daigné répondre à cette invitation, et n'a même pas signalé s'il avait un empêchement. Chacun appréciera... !

➤ **En préambule, la CGT a tenu à interpeller l'ensemble des membres de notre CHSCT sur l'impact, en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, de la politique de rigueur budgétaire et sociale menée par le gouvernement avec tout le « cortège » de restructurations, réformes, etc. qui l'accompagne.**

La CGT a demandé une attention appelée sur la santé et les conditions de travail des agents de la DISI Pays du Centre. En effet la gestion actuelle et à venir des emplois (suppressions, transferts, non remplacement des départs en retraite,...) et la diminution des budgets de fonctionnement entraînent forcément des conséquences négatives, voire destructrices pour les agents.

Budget 2014 et PAP :

La fin d'exercice budgétaire 2014 arrivant, les dépenses engagées et réalisées ont amputé une bonne partie du budget.

Avec le solde (328€), il a été décidé d'acheter pour l'ESI de Limoges : 3 gants et casques avec visière pour la protection en cas de manipulation dans les armoires électriques.

Les besoins pour ce type de risque seront recensés sur les autres sites.

Dans chaque ESI, afin de préparer l'exercice budgétaire 2015, les besoins relevant du CHSCT devront être recensés.

A la demande de la CGT, la direction a confirmé qu'elle a bien pris en compte pour l'ESI Parlette, le renouvellement de fauteuils pour le service de l'AT ordo et l'achat de 4 luminaires (réalisations sur le budget de la DGF 2015).

Pour l' ESI Nevers, il a été demandé la possibilité de climatiser le bureau SIL, des luminaires, un nouveau fauteuil adapté pour les gardiens-veilleurs de nuit (l'actuel étant trop vétuste).

Pour l' ESI Limoges, **la CGT a demandé une solution pour remédier à la poussière dégagée par le rupteur à l'atelier d'édition-finition, et en a relevé le caractère urgent car un 2e rupteur doit y être installé.**

Pour l'ESI Guichard, **la CGT s'est inquiétée de la suite donnée pour résoudre les odeurs nauséabondes dans un service.** ==> Une expertise est en cours.

A cette occasion, la CGT a demandé les prévisions de réorganisations de service dans cet établissement.

La CGT a rappelé ses propos tenus lors du dernier CTL et qui ont encore tout leur sens aujourd'hui : le manque de communication de la part de la direction locale, et la qualité du dialogue social qui n'est pas satisfaisante.

Il a été rappelé que ne sont pris en charge par le CHSCT que les fauteuils achetés suite à prescription médicale.

Le Président a demandé qu'un recensement soit effectué dans chaque ESI des fauteuils à renouveler sur le budget de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Toutes les demandes transmises à vos représentants CGT seront remontées auprès des relais de l'assistant de prévention de chaque ESI.

La direction a confirmé la suspension, par la centrale, des financements des travaux triennaux. (changement fenêtres et groupe électrogène à Nevers, réfection des toits terrasse à Guichard,...) Également elle a annoncé la dotation d'une enveloppe de 70 000€ pour la mise en conformité des détecteurs de fumée à Guichard et à Limoges (Nevers étant déjà fait et Parlette étant géré par la DRFIP63)

==> changement des détecteurs ioniques par des détecteurs optiques non radioactifs.

Les travaux doivent être finis avant fin 2014.

Pour l'ESI Limoges, un écran d'alerte sera installé dans le bureau du secrétariat.

Point sur l'installation et équipements des CID et visites médicales :

Au regard des informations communiquées par la direction, la CGT a demandé à avoir connaissance :

- **de la superficie détaillée : bureaux, ateliers et locaux de stockage.**
- **l'emplacement de ces différents locaux pour savoir si certains collègues doivent changer d'étage.**

La direction commence à doter de véhicules de fonction les CID non pourvues à ce jour.

La CGT dénonce le fait que certains collègues n'aient pas d'autres choix que d'utiliser leur véhicule privé pour aller sur les lieux d'intervention.

Il est également inadmissible que pour les déplacements sur la même résidence que la CID, les collègues n'aient aucun remboursement de leur frais.

Suite à la réponse de la direction, la CGT signale qu'elle portera en national cette anomalie.

La CGT a dénoncé des chiffres erronés concernant les emplois par CID et les transferts de certains postes de CID dans d'autres services effectués par la direction. Ce manque d'effectifs contribue aux dégradations des conditions de travail dans ces services.

La CGT a rappelé que dans ces services, les missions avec pressions temporelles ont augmenté , ce qui n'arrange pas la situation.

La CGT a mis en avant la conscience professionnelle qui anime ces agents... mais pour combien de temps ? La CGT prévient la direction que ces agents sont en souffrance et qu'il ne

faut attendre que ceux-ci « explosent ». Le Président en prendra toute la responsabilité !
La direction en prend note...

Concernant les visites médicales des agents dans les CID excentrées :

Le circuit de suivi a été établi : l'agent de prévention de la DISI établit la liste des agents et la communique aux RH de proximité ou agent de prévention de la DDFIP qui se charge des organisations des visites.

La direction nous a confirmé que les visites médicales en 2013 et 2014 ont bien eu lieu.

Il reste à établir le circuit d'informations entre les différents médecins et le médecin référent pour la DISI. **Depuis la création des DISI, la CGT a déjà, à plusieurs reprises, dénoncé la direction générale, responsable de laisser ces différents intervenants sans consignes, et sans aide.**

La CGT a demandé à avoir connaissance des noms des différents médecins et leur domaine d'exercice (uniquement secteur public, ou public et privé)

La direction se renseigne.

Registres santé et sécurité au travail et accidents de service :

Depuis la dernière réunion du CHSCT, le 1er juillet 2014, il y a eu 3 accidents à l'ESI Guichard dont 2 avec arrêt de travail.

Aucun accident n'est à déplorer sur les autres établissements.

Bilan du stage RPS :

Ce stage portait sur la gestion du stress au travail et était organisé pour faire un « essai ».

Au regard du retour très positif de la part des stagiaires, le CHSCT prendra la décision à la 1ère réunion de 2015 de financer un nouveau stage, mais cette fois-ci avec des participants autres que des agents de l'encadrement. Une étude sera également menée pour chercher si d'autres organisateurs proposent le même type de stage.

La CGT a regretté le manque d'information auprès des agents.

Il est peut-être souhaitable ne pas mélanger des personnels ayant des relations hiérarchiques.

Encore faut-il être informé !

La CGT tient à avoir un retour sur cette formation dans quelques mois pour savoir si les stagiaires ont pu mettre en pratique.

La CGT a demandé que soit élargi l'offre de participation à ce type de stage à l'ensemble des sites.

Questions diverses.

Un groupe de travail composé des représentants du CHSCT (représentants de l'administration et organisations syndicales) se réunira début décembre pour travailler sur les évolutions des risques professionnels pour 2015 (DUERP).

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires
- Pascale Baldo en qualité de suppléante



Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>